



leboncoin

Communiqué de presse – Paris, le 6 septembre 2017

Le site entreparticuliers.com condamné par le Tribunal de Grande Instance de Paris pour extraction et réutilisation du contenu de la base de données du site leboncoin.

Depuis juin 2011, alerté par de très nombreuses de plaintes de ses utilisateurs, la société LBC France éditrice du site leboncoin mettait en demeure la société entreparticuliers.com de cesser d'extraire et de réutiliser sur son site un très grand nombre d'annonces issues de sa base de données.

La société entreparticuliers.com n'ayant jamais obtempéré, la société LBC France a assigné à jour fixe cette dernière devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Vendredi 1er septembre 2017, le Tribunal de Grande Instance de Paris a rendu son jugement :

Par jugement en date du 1^{er} septembre 2017, le Tribunal de Grande Instance de Paris a jugé qu'en procédant à l'extraction ou à la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu de la base de données de la société LBC France, la société entreparticuliers.com avait porté atteinte à son droit de producteur de la dite base de données, conféré par l'article L. 341-1, alinéa 1^{er} du code de la propriété intellectuelle, a prononcé des mesures d'interdiction de la poursuite de ces agissements et condamné la société entreparticuliers.com au paiement de 40 000 euros à titre de dommages et intérêts.

« Nous nous réjouissons de cette victoire judiciaire qui reconnaît la qualité de producteur de base de données du boncoin. Fort de cette décision nous entendons poursuivre toute société procédant à une extraction et réutilisation de notre contenu. Ceci permettra une meilleure protection de nos utilisateurs contre la reprise de leurs annonces sans leur accord » explique Alexandre Collinet, Directeur Général Adjoint du boncoin.

A PROPOS DU BONCOIN

leboncoin, 1er site de vente entre particuliers en France, est leader sur les marchés de l'automobile, de l'immobilier et de l'emploi.

4^{ème} site le plus consulté en France, leboncoin est plébiscité chaque mois par 26 millions de visiteurs uniques (*Médiamétrie mars 2017*).

leboncoin est aussi une entreprise en forte croissance qui emploie aujourd'hui plus de 600 collaborateurs.

En 2016 leboncoin a réalisé un CA de 214 millions d'euros (60% d'EBITDA) et a réglé 77,7 millions d'euros en taxes et charges sociales.

Enfin leboncoin est aussi un Groupe, réunissant les sites [Agriaffaires](#) et [MachineryZone](#), le comparateur de prix [leDénicheur](#) et un accélérateur de start-ups.

Contacts

leboncoin Caroline Grangié 06 24 49 28 14 / caroline.grangie@schibsted.com

Solwos avocats, conseils de LBC France, 01 53 42 56 40 / pol@solwos.com